

# **Rapport du Comité ad hoc**

## **sur l'Assistance spirituelle confiée à des séculiers - le 6 mars 2008**

La réunion du 6 mars 2008 du Comité spécial sur l'Assistance spirituelle a donné lieu encore à plusieurs décisions, dont celle de prendre un temps de rencontre à Fraternité 2008, à Cap-Rouge, au début de juin, pour donner de l'information aux AS et aux Ministres régionaux et locaux, et pour faire le point sur le travail du Comité depuis un an.

### **Informations à Cap-Rouge**

Nous présenterons un tout nouvel instrument de discernement, simple et magnifique, en vue de relancer auprès des Fraternités régionales le processus de discernement des candidats laïcs à l'AS, avec l'aide des Assistants spirituels actuels. Quelques pages d'informations générales accompagneront la remise de ce nouvel instrument, qui sera aussi offert aux Fraternités régionales anglophones, se réunissant au cours de l'été 2008.

### **Quatre sessions de formation**

Nous nous sommes entendus sur le contenu des sessions de formation, qui seront pensées expressément pour nos besoins particuliers, mais qui intégreront des éléments de sessions semblables données aux Etats-Unis, en Irlande et à la GIFRA internationale. Roland et Henri y travaillent. Au Québec, ce programme de formation sera donné en quatre sessions de deux jours, dont le début est prévu pour l'automne 2008. À chaque mois, durant un an, les participants à la session recevront un chapitre écrit ; ils l'étudieront, noteront leurs questions, et la session qui suivra cette étude personnelle servira à répondre aux questions, à adapter les contenus aux besoins des participants. Elle leur servira, surtout, à bien comprendre le Service de l'Assistance spirituelle pour les années à venir.

Pour le moment, le Comité spécial ne prévoit pas se réunir de nouveau, estimant avoir rempli son mandat de réflexion sur l'Assistance spirituelle et de mise en place de sessions de formation pour les AS laïcs. Pas de rencontre fixée, non plus, avec les actuels Assistants spirituels régionaux. Mais il y en aurait sans doute une qui

serait à fixer par le nouvel Assistant national (août 2008) afin d'étudier plus en détail l'instrument de discernement proposé aux Fraternités et le programme de formation des futurs AS laïcs. Ceux-ci pourraient alors décider des lieux, des dates et des animateurs des quatre sessions. Paix et Joie. Aurevoir.

Roland Bonenfant, ofm  
Secrétaire  
Ce 28 mars 2008.